

Retour sur le
**Forum piéton consacré à
un urbanisme favorable à
la santé**



walk

Le jeudi 18 juin, Walk.Brussels a réuni une cinquantaine de chercheurs, d'experts de terrain et d'autres personnes intéressées pour une journée riche en présentations, discussions en panel et échanges entre participants. Cette édition du Forum piéton était entièrement consacrée à la santé et à la contribution de la mobilité piétonne à une ville saine et inclusive.

Retrouvez [ici](#) le programme complet de la journée, ainsi que toutes les présentations via [ce lien](#).

1. Bienvenue et introduction : nous revenons de loin

La journée a débuté par un mot d'accueil d'**Arne Robbe** (Walk.Brussels). Il a rappelé que la santé dépend avant tout de notre environnement quotidien : le logement, les déplacements, l'accès à la nature et aux espaces publics. Parmi les déterminants de la santé figurent notamment la mobilité active, la qualité de l'air, les îlots de chaleur.

Ces éléments montrent que la santé se construit largement dans la ville, bien davantage que par la génétique ou les systèmes de soins. Dès le XIXe siècle, l'urbanisme a intégré ces préoccupations à travers l'assainissement ou encore la création d'espaces verts. Aujourd'hui, l'urbanisme favorable à la santé formalise cette approche afin d'améliorer concrètement la qualité de vie. Les espaces publics végétalisés, apaisés et accessibles illustrent bien ces bénéfices. Cette journée était l'occasion de réfléchir collectivement à ces enjeux.

La parole a ensuite été donnée à **Elke Van den Brandt**, ministre bruxelloise de la Mobilité et des Travaux publics. Elle a notamment souligné que les personnes vivant dans des situations précaires ont particulièrement besoin d'une ville à échelle humaine et bénéficient davantage d'un environnement favorable à la marche. Ce sont également elles qui subissent le plus fortement les effets négatifs de la pollution de l'air, de la sédentarité et du manque d'espaces verts. Une ville qui favorise la marche est non seulement plus saine, mais aussi plus abordable, plus productive et plus inclusive. Une approche fondée sur le design universel profite en définitive à l'ensemble de la population.

La troisième intervention était assurée par **Naomé Carmeliet** de la Voetgangersbeweging. Elle a proposé un voyage à travers le temps pour montrer l'évolution de la place accordée aux piétons et à la santé dans l'aménagement de l'espace public. De plus en plus de villes et de communes reconnaissent aujourd'hui la valeur sociale, économique et sanitaire d'un environnement favorable à la marche. Malgré ces avancées, de nombreux défis subsistent et plusieurs projets récents montrent qu'il reste encore une marge d'amélioration importante.

La [Base de données Espace Public](#) recense déjà de nombreux projets inspirants. Naomé a notamment présenté le site Den Bell à Anvers, où une vaste surface minérale située au-dessus d'un parking a été transformée en une oasis urbaine verdoyante, offrant également une liaison piétonne pratique. Elle a également mis en avant le quai des Matériaux à Bruxelles, qui a reçu en 2026 le Prix du Jury du Congrès Espace Public. Dans un quartier dense et peu végétalisé, ce parc à plusieurs niveaux offre des espaces de sport, de jeu et de détente pour des habitants de tous âges.



2. Keynote: Favoriser la marche et la santé grâce à l'environnement urbain

Jelle Van Cauwenberge est chercheur à l'École de Santé publique de l'ULB depuis 2024. Ses travaux portent sur l'influence des caractéristiques de l'environnement urbain sur l'activité physique et la santé, avec une attention particulière aux personnes âgées. Ses recherches s'appuient sur une combinaison de méthodes : revue de littérature scientifique, analyses géographiques (GIS), observations de terrain, entretiens et expérimentations en réalité virtuelle.

En introduction, il rappelle qu'en Région de Bruxelles-Capitale, les troubles mentaux, les cancers, les troubles musculosquelettiques, les maladies cardiovasculaires et les troubles neurologiques constituent les principales causes de perte d'années de vie en bonne santé.

L'être humain est biologiquement conçu pour être actif : pendant la majeure partie de son histoire, l'activité physique était indispensable à sa survie.

1. L'importance de l'activité physique

L'activité physique désigne tout mouvement corporel produit par les muscles squelettiques entraînant une dépense énergétique. Elle ne se limite pas au sport ou à l'exercice physique, mais comprend également les activités ménagères, les déplacements, le travail ou les loisirs.

Son rôle préventif est largement démontré. Une activité physique régulière contribue à réduire le risque de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2, d'ostéoporose, d'arthrose, d'obésité, de plusieurs types de cancer, mais aussi de dépression et de démence.

Pourtant, **seuls 33,6 % des adultes bruxellois atteignent les recommandations en matière d'activité physique** (un minimum de 150 minutes par semaine pour un adulte et 60 minutes par jour pour les enfants et les adolescents).

Dans ce contexte, la marche apparaît comme l'une des formes d'activité physique les plus accessibles. Elle présente de nombreux avantages : elle est facile à intégrer dans la vie quotidienne, ne génère pas de pollution, favorise les interactions sociales et procure des bénéfices scientifiquement démontrés pour la santé.

2. L'influence de l'environnement sur l'activité physique

La pratique de la marche résulte de l'interaction entre l'individu et son environnement. Elle dépend donc d'un large éventail de politiques publiques : transport, urbanisme, santé, économie ou encore environnement. Cette approche est résumée par le principe du Health in All Policies (« la santé dans toutes les politiques »), qui vise à intégrer les enjeux de santé dans l'ensemble des décisions publiques.

Cette vision rejoint également le concept des villes « 8-80 » : une ville conçue pour répondre aux besoins d'une personne de huit ans et d'une personne de quatre-vingts ans sera généralement une ville agréable pour tous les habitants.

L'accessibilité des services

Un premier facteur déterminant est la « **marchabilité** » (walkability) d'un quartier, c'est-à-dire la facilité avec laquelle il est possible d'accéder à pied à différentes destinations. Celle-ci repose principalement sur trois éléments : la densité résidentielle, la connectivité du réseau de rues et la diversité des fonctions urbaines (commerces, services, équipements, etc.).

Les recherches présentées montrent que les personnes âgées vivant dans des quartiers très marchables se déplacent significativement davantage à pied que celles vivant dans des quartiers peu marchables.

Les personnes âgées résidant dans des quartiers très marchables se déplaçaient davantage à pied.

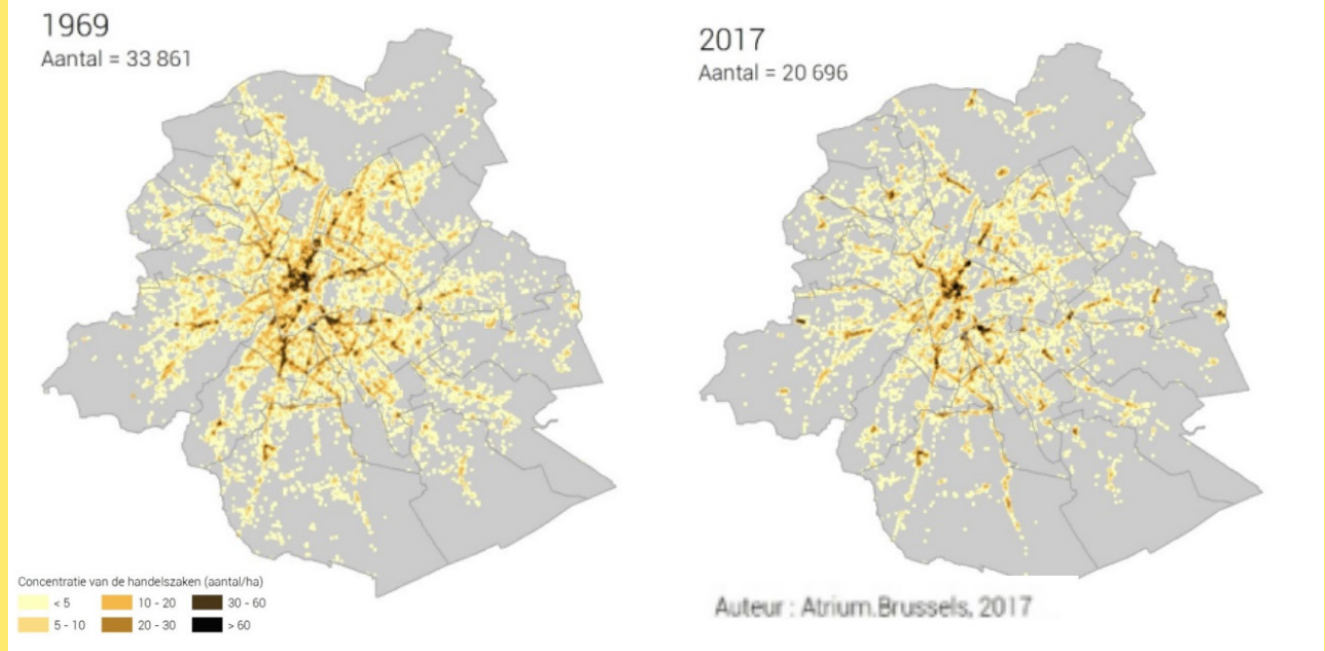
Ouderen die in zeer bewandelbare wijken wonen, verplaatsen zich vaker te voet.



À Bruxelles, cette influence se traduit également dans les déplacements domicile-travail : en 2024, 71 % des habitants du centre-ville se rendaient au travail de manière active, contre 55 % des habitants de la périphérie.

La proximité des commerces et services joue un rôle important. Pourtant, le nombre de commerces de détail à Bruxelles a diminué de 39 % entre 1969 et 2017. A l'inverse, le centre et la première couronne reste très marchable du point de vue de l'accessibilité des services.

À Bruxelles, le nombre de commerces de détail a diminué de 39 % entre 1969 et 2017.
In Brussel is het aantal detailhandelszaken tussen 1969 en 2017 met 39% gedaald.



La qualité des trottoirs

La qualité des trottoirs constitue un autre facteur essentiel pour encourager la marche, en particulier chez les personnes âgées. Les recherches présentées montrent que la planéité du trottoir est de loin l'élément le plus déterminant, devant la densité du trafic motorisé et la propreté de l'espace public.

L'entretien des trottoirs, la limitation des obstacles et la réduction des nuisances liées à la circulation motorisée contribuent donc directement à favoriser les déplacements à pied.

Dans les espaces où les piétons sont prioritaires, une attention particulière doit également être portée aux conflits d'usage avec les cyclistes et autres modes de déplacement. Les témoignages recueillis montrent que la vitesse excessive de certains trotinettistes/cyclistes peut nuire au confort et au sentiment de sécurité des piétons.

Le sentiment de sécurité

Le sentiment de sécurité influence fortement les comportements de déplacement, notamment chez les personnes âgées. Les données présentées indiquent que les habitants des quartiers à faibles revenus déclarent davantage limiter leurs déplacements en raison de la peur des agressions ou du vol que ceux vivant dans des quartiers plus aisés.

Cette perception varie également selon le niveau d'études. En 2023, près de 25 % des personnes ayant un niveau d'études inférieur au secondaire considéraient la criminalité, le trafic de drogue, le harcèlement ou les cambriolages comme des problèmes graves dans leur quartier, contre 13 % des personnes diplômées de l'enseignement supérieur.

3. La réalité virtuelle comme outil de participation

Enfin, Jelle Van Cauwenberge a présenté plusieurs expériences utilisant la réalité virtuelle comme outil de participation citoyenne. Cette technologie permet de modifier facilement un environnement urbain et de présenter différents scénarios d'aménagement aux habitants afin de favoriser la co-construction des projets.

L'exemple présenté concernait le parc Meulestede à Gand, situé dans un quartier à faibles revenus et destiné à être réaménagé. Grâce à un jumeau numérique du parc et à plusieurs scénarios de projet visualisés en réalité virtuelle, les participants ont pu se projeter dans le futur aménagement et formuler des avis plus précis sur les transformations proposées.

Conclusion

L'activité physique constitue un déterminant majeur de la santé, et la marche représente l'une des façons les plus simples et accessibles de l'intégrer au quotidien. Encourager les déplacements à pied nécessite toutefois de créer des environnements favorables : proximité des services, qualité des trottoirs, entretien de l'espace public et sentiment de sécurité sont autant de facteurs qui influencent les comportements. Enfin, les outils de réalité virtuelle ouvrent de nouvelles perspectives pour associer les citoyens à la conception des espaces publics et construire collectivement des villes plus favorables à la santé.

3. Panel : les leviers pour une ville saine et inclusive

Nous avons poursuivi la conférence principale par une série de courtes présentations réunies en panel, mettant en lumière à la fois des initiatives concrètes et la diversité des profils et des besoins des piétons. Les interventions ont exploré les moyens de développer des politiques à la fois inclusives et efficaces, afin que les bénéfices pour la santé d'un espace public favorable à la marche profitent réellement à l'ensemble de la population sans renforcer les inégalités existantes. Elles ont également permis d'identifier différents outils, méthodes et critères d'évaluation pouvant aider les acteurs publics à intégrer ces enjeux dans leurs projets et leurs politiques.

Kirsten Bomans (Vlaams Instituut Gezond Leven)

Kirsten Bomans, du Vlaams Instituut Gezond Leven, a présenté trois raisons majeures d'investir dans un espace public favorable à l'activité physique. Le premier argument est celui de la **santé**. L'environnement dans lequel nous vivons influence fortement nos comportements de déplacement et notre niveau d'activité physique. Or, une part importante de la population ne pratique pas suffisamment d'activité physique, avec des conséquences sur la santé physique et mentale. Pour encourager davantage de mouvement au quotidien, il est donc essentiel de créer des espaces publics qui invitent naturellement à marcher, jouer, se rencontrer ou se déplacer activement.

Le deuxième argument concerne **l'équité sociale**. Les inégalités de santé se traduisent également par des inégalités en matière d'activité physique : les enfants, les personnes âgées, les femmes ou encore les habitants des quartiers plus vulnérables atteignent moins souvent les recommandations en matière de mouvement. Un espace public de qualité constitue dès lors un levier important pour réduire ces écarts et offrir à chacun les mêmes possibilités d'être actif au quotidien.

Enfin, investir dans des espaces publics favorables à la marche et à l'activité physique contribue à créer **des quartiers plus agréables à vivre**. Ces aménagements génèrent des bénéfices qui dépassent largement la santé : ils favorisent les rencontres, renforcent la cohésion sociale, soutiennent la mobilité durable, participent à l'adaptation climatique et améliorent globalement la qualité de vie dans les villes et les quartiers.

La présentation s'est conclue par un appel à passer de l'ambition à l'action. Pour y parvenir, le Vlaams Instituut Gezond Leven a développé une **boîte à outils** destinée à aider les collectivités à intégrer les enjeux de santé dans l'aménagement de l'espace public et à concevoir des environnements qui encouragent réellement le mouvement au quotidien.

Anna Tinebra (Tous à Pied)

Tous à Pied, anciennement Sentiers.be, est une association spécialisée dans la mobilité piétonne qui accompagne depuis plus de vingt ans les collectivités dans le développement de réseaux de cheminements favorables à la marche. Au-delà de ses missions d'étude, l'association mène également des projets de promotion de la santé destinés à différents publics.

Face au vieillissement de la population belge, Tous à Pied a développé depuis 2022 une adaptation de son programme « **Marche tes 5 minutes** » à destination des seniors vivant en maisons de repos et de soins. Depuis son agrément comme acteur de promotion de la santé en 2023, l'association accompagne chaque année une vingtaine d'établissements. En 2024, 28 maisons de repos ont participé au projet, mobilisant plus de 430 résidents.

La démarche repose sur trois étapes : une phase de sensibilisation auprès de la direction, une concertation avec les résidents, les familles et le personnel soignant afin de définir un parcours adapté, puis la mise en œuvre d'un défi consistant à marcher au moins cinq minutes par jour pendant une semaine. Dans la pratique, de nombreux participants prolongent l'expérience bien au-delà de cet objectif initial.

Cette initiative met en évidence les nombreux bénéfices de la marche pour les personnes âgées. Au-delà des effets positifs sur la santé physique et mentale, elle favorise les rencontres, renforce les liens sociaux et contribue au bien-être des résidents. Le projet permet également d'aborder la question de l'environnement autour des maisons de repos, en identifiant les obstacles à la mobilité et en accompagnant les établissements dans leurs démarches auprès des communes lorsque des améliorations sont nécessaires.

Enfin, Tous à Pied nourrit son action de plaidoyer grâce à des tables rondes réunissant professionnels de la santé, décideurs politiques et seniors. Cette approche participative, résumée par le principe « **réfléchir pour les seniors avec les seniors** », permet de mieux prendre en compte leurs besoins et de promouvoir des environnements favorables à un vieillissement actif.



Léone Drapeaud (Perspective)

Vers une ville inclusive : le gender mainstreaming dans la planification bruxelloise

L'approche du gender mainstreaming dans l'aménagement du territoire vise à intégrer systématiquement la dimension de genre dans les politiques urbaines, afin de réduire les inégalités et de créer une ville plus juste, plurielle et accessible à toutes et tous. Cette démarche s'appuie sur des constats : les besoins et usages de l'espace public diffèrent selon le genre, l'âge, l'origine, le handicap ou l'orientation sexuelle. Par exemple, les femmes, les familles monoparentales ou les personnes LGBTQIA+ sont surreprésentées dans les situations de mal-logement ou de précarité, tandis que leur accès aux soins, à l'emploi ou aux loisirs reste souvent limité par des obstacles structurels.

La présentation met en lumière cinq axes prioritaires pour une ville inclusive :

- **Une ville juste** : garantir l'accès au logement, aux soins, à l'alimentation et à l'éducation, en luttant contre les discriminations (ex. : logements abordables, services de santé adaptés).
- **Une ville plurielle** : favoriser la mixité dans l'espace public, la sécurité et les espaces de construction identitaire.
- **Une ville revendiquée** : rendre visible les besoins spécifiques (ex. : gouvernance urbaine participative, engagement associatif).
- **Une ville capacitante** : soutenir l'enseignement, l'emploi et les déplacements économiques, notamment pour les publics vulnérabilisés.
- **Une ville épanouissante** : développer les loisirs culturels, la fête nocturne et les maillages collectifs.

Pour y parvenir, des leviers concrets sont proposés :

- **Collecte de données** : intégrer le genre dans les statistiques (ex. : cartographie des équipements par profil socio-économique).
- **Renforcement des connaissances** : analyser les dynamiques résidentielles et les inégalités d'accès aux services.
- **Programmation territoriale** : localiser équitablement les logements, services et équipements, en tenant compte des besoins des populations vulnérables.
- **Participation** : associer les groupes minorisés (femmes, personnes LGBTQIA+, seniors) à la définition des projets.
- **Évaluation** : suivre l'impact des politiques urbaines via des indicateurs genrés et intersectionnels.

La ville inclusive se décline en cinq principes :

- **Une ville de proximité** : services et équipements accessibles à pied.
- **Une ville vivante** : dynamique sociale et économique.
- **Une ville invitante** : espaces publics accueillants et sécurisants.
- **Une ville douce** : mobilité apaisée, espaces verts.
- **Une ville qui célèbre les différences** : reconnaissance de la diversité.

Frédérique Laumont (Atingo)

Frédérique Laumont, d'Atingo, a présenté les principaux enjeux liés à l'accessibilité de l'espace public. L'un des éléments essentiels concerne la qualité des revêtements, qui doivent être plans, stables et confortables pour tous les usagers. Dans les zones patrimoniales, il est possible de concilier préservation du caractère historique et accessibilité, comme le montrent plusieurs exemples étrangers où des cheminements lisses ont été intégrés au milieu des pavés. Les pavés sciés, fréquemment utilisés à Bruxelles, ne constituent toutefois pas une solution idéale en raison des joints qui se creusent avec le temps.

L'accessibilité repose également sur des cheminements clairement identifiables grâce à des contrastes visuels et tactiles. Les trottoirs doivent être suffisamment larges pour répondre aux flux piétons, avec un minimum recommandé de deux mètres, et présenter le moins possible de dévers latéraux. Les bordures devraient être abaissées à zéro centimètre afin de limiter les risques de chute et de faciliter les déplacements en fauteuil roulant.

Une attention particulière doit également être portée aux traversées piétonnes, qui doivent être équipées de dispositifs podotactiles et, lorsqu'elles sont régulées par des feux, de signaux sonores. Les escaliers doivent être complétés par des itinéraires alternatifs accessibles et des espaces de repos réguliers.

La présentation a aussi insisté sur l'importance d'un mobilier urbain bien conçu et correctement implanté. Les potelets, panneaux, auvents ou boîtes aux lettres ne doivent pas constituer des obstacles. De même, les terrasses et étals doivent être encadrés afin de préserver un cheminement confortable pour tous.

La possibilité de faire une pause est un autre facteur essentiel. Des assises ou points d'appui devraient être régulièrement répartis dans l'espace public afin de permettre aux personnes de se reposer au cours de leurs déplacements.

Enfin, la séparation claire entre les différents modes de déplacement, la prise en compte de l'accessibilité dans les aménagements de gestion des eaux pluviales et le maintien de cheminements accessibles lors des chantiers constituent des conditions indispensables pour garantir une ville réellement accessible à tous. Une signalisation visible, lisible et compréhensible contribue également à une meilleure orientation des usagers.

Virginie Limbourg (Bruxelles Mobilité)

La présentation expose une méthodologie développée par Bruxelles Mobilité et le Centre de Recherches Routières (CRR) pour évaluer de manière objective l'état des trottoirs et des traversées piétonnes en Région bruxelloise. L'objectif était de disposer d'un outil standardisé, reproductible et facilement intégrable dans des bases de données, tout en prenant en compte non seulement les trottoirs mais aussi les traversées piétonnes. La méthode a été finalisée en 2024 avant d'être testée dans plusieurs communes pilotes.

L'évaluation repose sur plusieurs outils complémentaires. Une inspection visuelle est réalisée à pied à l'aide d'une application mobile permettant d'encoder directement les observations sur le terrain. Les inspecteurs suivent au préalable une formation spécifique afin d'assurer l'homogénéité des relevés.

L'inspection vise à identifier différents types de dégradations : affaissements, matériaux manquants, dégradations des joints, défauts liés aux équipements de surface ou encore différences de niveau. Des seuils précis sont définis pour l'encodage des défauts, afin de limiter toute subjectivité. Chaque type de dégradation est ensuite pondéré dans le calcul d'un indicateur visuel global permettant d'évaluer l'état du trottoir.

En complément, une « **chaise d'auscultation** » est utilisée pour mesurer le confort de déplacement. Cet outil permet de collecter des données sur la qualité du revêtement.

La méthodologie intègre également une évaluation des traversées piétonnes, portant notamment sur les marquages, les raccords avec les trottoirs, les dispositifs podotactiles et les discontinuités du cheminement. Enfin, des critères d'accessibilité tels que la largeur libre de passage et la hauteur libre sont relevés afin d'identifier les obstacles susceptibles de gêner les personnes à mobilité réduite.

Cette démarche d'analyse s'inscrit également dans le projet européen **DynamiCity**. Il s'agit d'un projet d'innovation financé par le programme européen Horizon Europe et mené sur trois ans. Il rassemble 12 villes européennes avec l'objectif d'intégrer davantage la marche, le vélo et les autres formes de micro-mobilité dans les déplacements quotidiens, en les considérant comme des outils de prévention et de lutte contre le cancer.

En combinant les sciences comportementales, les infrastructures intelligentes, les outils numériques et l'expertise en santé, le projet aide les villes à faire de la mobilité un véritable moteur de bien-être et de santé, plutôt qu'un simple moyen de se déplacer.

4. Discussions : inspirations, obstacles et idées concrètes pour une Bruxelles plus saine

Après une courte pause, nous avons réparti les participant·es en trois groupes afin d'échanger autour des questions et des réflexions soulevées au cours de la journée d'étude. Concrètement, nous leur avons demandé de partager leurs compléments, remarques et initiatives existantes qui pourraient être intéressantes dans ce contexte. Nous avons également discuté des principaux obstacles à la création d'un environnement urbain favorable à la santé à Bruxelles, ainsi que des manières d'y répondre à travers nos différents rôles.

Les échanges ont mis en évidence un large **consensus sur les liens entre santé, marche et qualité de l'espace public**. Plusieurs participants ont souligné l'intérêt de davantage valoriser les bénéfices de la marche en matière de santé physique, mentale et sociale afin de mieux convaincre les citoyens et les décideurs. La marche a ainsi été présentée comme un levier essentiel de prévention, de bien-être et de cohésion sociale, dont les bénéfices restent encore insuffisamment mis en avant dans les politiques publiques.

Un enjeu central des discussions a porté sur les résistances rencontrées lors des projets de réaménagement de l'espace public, en particulier lorsqu'ils impliquent une réduction de la place de la voiture. Les participants ont insisté sur la nécessité de mieux communiquer sur les bénéfices de ces transformations en matière de santé, de convivialité et de qualité de vie. Plusieurs interventions ont également rappelé que les arguments liés aux personnes à mobilité réduite sont parfois utilisés pour s'opposer au changement, alors même que de nombreux aménagements actuels limitent déjà leur autonomie.



La question de l'**inclusion** a occupé une place importante dans les débats. Les participants ont souligné la nécessité de mieux prendre en compte les besoins des seniors, des enfants et des habitants des quartiers les plus vulnérables. Le vieillissement de la population a été identifié comme un défi majeur, alors que les seniors restent encore insuffisamment considérés dans les politiques de mobilité. Les enfants, quant à eux, demeurent souvent absents des processus de participation alors qu'ils sont directement concernés par l'aménagement de l'espace public. Les discussions ont également mis en lumière les liens entre marche et inégalités sociales, rappelant que les difficultés de déplacement touchent davantage les personnes disposant de moins de ressources et que les environnements de marche de qualité restent inégalement répartis sur le territoire bruxellois.

Les participants ont insisté sur l'importance de considérer la santé comme un objectif transversal de l'ensemble des politiques urbaines. Favoriser la marche ne dépend pas uniquement des infrastructures piétonnes, mais également de la qualité globale de l'espace public, de la sécurité, de l'accessibilité, de la proximité des services et de l'entretien des aménagements. Plusieurs besoins concrets ont été identifiés, tels que la présence de bancs en nombre suffisant, de points d'eau potable, d'espaces ombragés, de toilettes publiques, d'une signalisation accessible ou encore d'aménagements mieux adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux personnes déficientes visuelles.

La question des **bancs** a suscité de nombreux échanges. Ils ont été présentés comme un véritable outil de santé publique permettant aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite ou en moins bonne santé de marcher davantage grâce à des possibilités de repos régulières. Plusieurs participants ont estimé que le banc devrait devenir un symbole de la politique piétonne. Afin de dépasser certaines réticences liées à des préoccupations de sécurité ou de nuisances, différentes pistes ont été évoquées, comme la mise en place d'installations temporaires ou le développement d'actions de sensibilisation valorisant leurs bénéfices.

Les discussions ont également porté sur la manière de concilier accessibilité, qualité d'usage et convivialité de l'espace public. Plusieurs participants ont souligné que l'accessibilité ne devait pas empêcher la végétalisation, la ludicité ou la création d'espaces favorisant la rencontre. L'idée d'un « **design actif** » intégrant par exemple des marelles, des bancs ludiques ou d'autres installations favorisant le mouvement a été citée comme une piste intéressante pour encourager l'activité physique dans l'espace public. Les échanges ont toutefois rappelé que certains objectifs peuvent parfois entrer en tension, notamment entre végétalisation, adaptation climatique et accessibilité universelle, ce qui nécessite une approche équilibrée.

La question du partage de l'espace entre piétons, cyclistes et autres usages a également été largement débattue. Plusieurs participants ont évoqué les conflits observés dans certains parcs ou sur la Promenade verte lorsque la fréquentation augmente. Toutefois, beaucoup ont estimé que l'opposition entre piétons et cyclistes tend à masquer un enjeu plus fondamental : **la place encore largement dominante accordée à la voiture dans l'espace public**. La réduction du stationnement et la mise en œuvre de plans de circulation ont été identifiées comme des leviers importants, bien que souvent difficiles à porter politiquement.

Enfin, les échanges ont souligné l'importance de la **participation citoyenne** pour construire des espaces publics plus sains et plus inclusifs. Les marches exploratoires, les promenades organisées par les habitants ou les associations, les démarches participatives, le Baromètre piéton ou encore les inventaires collaboratifs ont été cités comme des outils particulièrement pertinents. Plusieurs participants ont également évoqué le rôle potentiel d'acteurs tels que les maisons médicales dans la promotion de la marche. Plus largement, les discussions ont mis en évidence la nécessité d'une meilleure coordination entre les nombreux acteurs publics impliqués dans l'aménagement de l'espace public. La complexité institutionnelle bruxelloise, combinée au rôle parfois divergent des communes, a été identifiée comme un frein à la mise en œuvre de projets cohérents et ambitieux.

Dans l'ensemble, les échanges ont confirmé qu'un **urbanisme favorable à la santé repose sur une approche transversale de la marche**, intégrant à la fois les enjeux de santé, d'inclusion sociale, de qualité de vie, de résilience climatique et de partage équitable de l'espace public.

5. Conclusion

À l'issue des discussions de groupe, un bref retour en séance plénière a permis de partager les principaux enseignements de la journée avant de clôturer l'événement.

Pour Walk, cette journée a confirmé que la santé constitue un enjeu central de notre mission en faveur d'un **Bruxelles plus marchable**. Dans un contexte marqué par la sédentarité, le vieillissement de la population et les défis climatiques, l'importance de cette thématique ne fera que croître dans les années à venir.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des intervenants et des participants pour le partage de leurs connaissances, de leurs expériences et de leurs réflexions tout au long de cette journée.